Réseau Garel

Notes

Le réseau Garel est un réseau clandestin de l'organisation juive, l'Œuvre de secours aux enfants (l'OSE), en zone Sud. Il est créé en 1942 pour sauver les enfants juifs en danger dans les maisons de l'OSE, après les arrestations dans la zone dite « libre ».

En juillet 1942, les arrestations d'enfants juifs commencent en zone occupée et se poursuivent en août dans la zone dite « libre ». La dispersion des maisons de l'OSE est à l'ordre du jour pour les enfants qui n'y sont plus à l'abri. A la demande du Dr Joseph Weill, directeur médical de l'OSE, Georges Garel, inconnu des autorités parce qu'il n'a jamais été en relation avec les organisations juives avant le sauvetage de « la nuit de Vénissieux » (août 1942), conçoit et met en place, fin août, un réseau clandestin de sauvetage d'enfants.

Ce réseau est constitué de deux « circuits » dans la zone Sud divisée en quatre régions.

- Le «circuit», officiel, de la résistante Andrée Salomon, est l'interface avec la Direction légale de l'OSE devenue la Direction santé de l'Union générale des israélites de France (l'UGIF) fondée sur demande des nazis.
- Le deuxième « circuit » est clandestin : avec l'aide d'assistantes sociales, les enfants quittent les maisons de l'OSE. Une nouvelle identité leur est donnée. Ils sont ensuite confiés au réseau Garel.

Des lettres de Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, et de Mgr Théas, évêque de Montauban, ouvrent à Georges Garel les portes des institutions religieuses.

Le « circuit » d'Andrée Salomon maintient les liens avec les familles. Dans le « circuit » Garel, des assistantes sociales non juives, ayant une couverture professionnelle « irréprochable » pour les nazis, gardent le contact avec les enfants, assurent leur entretien matériel, leur sécurité et leur réconfort moral.

Plus de 1.500 enfants sont ainsi cachés.

Leur identité réelle ne peut être découverte. Des listes et des codes sont déposés à des endroits différents.

À partir d'avril 1943, l'OSE organise le départ de plus de 1.000 enfants en Suisse sous la responsabilité de Georges Loinger, aidé de Jean Duffaugt, maire d'Annemasse, qui trouve des passeurs sûrs. Les enfants convoyés en Suisse sont ceux qui refusent de vivre dans des familles non juives ou sont incapables d'assumer leur fausse identité. Ils sont pris en charge par l'Union-OSE installée à Genève.

En 1943, le réseau Marcel -ou réseau Abadi-, est conçu, dans la région de Nice, sur le modèle du réseau Garel.

Nombre de membres de l'OSE ont été assassinés ou déportés pour avoir participé à ces actions qui n'auraient pu réussir sans le concours d'associations protestantes et juives américaines, sans l'aide de la « 6ème » (Éclaireurs Israélites de France) du MJS (Mouvement des jeunes sionistes), du MNCR (Mouvement National contre le racisme) de l'UJRE (l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide), des Amitiés Chrétiennes, de l'Association protestante, la Cimade et de nombreux « Justes ».

Référence :

Garel Georges (Ouvrage avec la participation de Katy Hazan) 2012, *Le sauvetage des enfants juifs par l'OSE,*. Ed. Le Manuscrit. Collection Témoignages de la Shoah.

https://www.museemrjmoi.com/reseau-garel/